



CERTIFICAT D'ASSURANCE

Police d'assurance de la responsabilité civile professionnelle des membres de l'institut belge des coordinateurs de sécurité et de santé

Police N° : 45.145.213

Le présent document certifie que le(s) assuré(s) ci-après a (ont) adhéré(s) à la police d'assurance collective des Coordinateurs de Sécurité et de Santé, souscrite par le BIB.Co auprès de la compagnie Ethias, et ce, suivant les précisions ci-dessous :

1. ASSURÉ

Dengis Christian
Chemin des Goffes, 1
4140 Dolembreux

Certificat N° : 166

2. RISQUE ASSURÉ

La Responsabilité Civile Professionnelle et Exploitation du Coordinateur de Sécurité et de Santé, sur les chantiers.

3. GARANTIES ET CAPITAUX

Responsabilité Civile Professionnelle (y compris la défense civile) : 2.500.000,00 euros par sinistre tous dommages confondus. Si un même sinistre cause des dommages à plusieurs personnes, la garantie est portée à 6.250.000,00 euros par sinistre.

Sous-limites : 625.000,00 euros par sinistre pour les dommages matériels et 625.000,00 euros pour les dommages immatériels consécutifs.

Responsabilité Civile Exploitation (y compris la défense civile) : 5.000.000,00 euros par sinistre pour les dommages corporels et immatériels consécutifs et 1.250.000,00 euros par sinistre pour les dommages matériels et immatériels consécutifs.

Protection juridique (recours civil et défense pénale) : 25.000,00 euros par sinistre.

4. DURÉE DE GARANTIE

Le présent certificat est valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Toute modification concernant les activités de l'assuré, la composition et les statuts de la société ou de l'association devra être signalée immédiatement à l'assureur et/ou l'intermédiaire d'assurance.

Fait à Liège le 1 janvier 2019.

Pour Ethias,
Pour le Comité de direction,

Valérie Kriescher
Responsable de service